

Sujet : [INTERNET] enquête publique haimps/massac ferme éolienne du briou

De : josiane goyeau <josianeclaude.goyeau@gmail.com>

Date : 10/01/2019 16:32

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

En complément de mon message du 10 janvier 2019, veuillez trouver ci-joint la carte de la DREAL Nouvelle Aquitaine (recensement des parcs en cours d'études ou autorisées août 2018)

— Pièces jointes : —

carte dreal éolien charente-charente maritime aout 2018.pdf

30 octets

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Haimps/Massac

De : Laurence Lemouël <lemouel.laurence@gmail.com>

Date : 10/01/2019 20:56

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonsoir,

Je suis Laurence LEMOUËL, j'habite au n° 5 rue du Pont Gérard 17160 Cressé.

Je viens par la présente exprimer mon désaccord pour le projet éolien Haimps/Massac, mes objections concernent :

- Les nuisances sonores et visuelles, prolifération d'éoliennes dans notre zone d'habitation.
- Les impacts environnementaux sur la faune et surtout les oiseaux dont l'outarde canepetière, les chauves-souris, les oiseaux migrateurs... nous sommes situés dans un espace Natura 2000, pourquoi un tel projet aux abords d'une zone protégée ???

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de mes objections concernant ce projet.

Cordialement,

Laurence LEMOUËL

Provenance : Courrier pour Windows 10



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Haimps/Massac

De : Régis <lemouel.regis@gmail.com>

Date : 10/01/2019 21:02

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonsoir,

Je suis Régis LEMOUËL, j'habite au n° 5 rue du Pont Gérard 17160 Cressé.

Je viens par la présente exprimer mon désaccord pour le projet éolien Haimps/Massac, mes objections concernent :

- Les nuisances sonores et visuelles, prolifération d'éoliennes dans notre zone d'habitation.
- Les impacts environnementaux sur la faune et surtout les oiseaux dont l'outarde canepetière, les chauves-souris, les oiseaux migrateurs... nous sommes situés dans un espace Natura 2000, pourquoi un tel projet aux abords d'une zone protégée ???

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de mes objections concernant ce projet.

Cordialement,

Régis LEMOUËL



Garanti sans virus. www.avast.com